



*Représentation permanente de la France auprès de l'Office des Nations unies  
et des Organisations internationales à Vienne*

## **Comité des Utilisations Pacifiques de l'Espace Extra- Atmosphérique des Nations unies**

### **Sous-Comité scientifique et technique**

59<sup>ème</sup> session  
(Vienne, 7 – 18 Février 2022)

## **Point 9 – Informations d'origine spatiale à l'appui de la gestion des catastrophes**

### **Déclaration de la délégation française**

*= Seul le prononcé fait foi =*

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs les délégués,**

**Chers collègues,**

La France mobilise activement sa politique spatiale pour remplir les objectifs de l'Accord de Paris et du Cadre de Sendai sur la réduction des risques de catastrophes.

Les systèmes orbitaux permettent de comprendre les risques de catastrophe, d'allouer efficacement des ressources pour permettre de réduire les risques et d'améliorer la préparation nationale et locale afin d'améliorer les capacités de réponse.

La France est, aux côtés de l'Agence Spatiale Européenne et de l'Agence Spatiale Canadienne, à l'origine de la Charte internationale Espace et catastrophes majeures. Depuis sa création en 1999, la Charte a permis de soutenir les autorités de protection civile et la communauté humanitaire internationale lors de situations d'urgences causées par des catastrophes majeures de tous types. Celle-ci permet de couvrir en moyenne une quarantaine d'événements par an, dont encore très récemment le cyclone tropical Batsirai à Madagascar. La délégation française souhaite souligner le rôle du BAS, qui à travers l'initiative UN-SPIDER, joue un rôle important dans l'accès universel aux données Charte et dans la promotion du mécanisme.

Au-delà de la Charte, la CNES a développé le concept de Recovery Observatory (Observatoire du Relèvement). Lors d'événements majeurs nécessitant de vastes efforts de reconstruction, il vise à coordonner les acquisitions d'images satellite et à synthétiser l'information dérivée afin de présenter un cadre continu et cohérent d'images et de produits allant de la période de réponse à l'urgence jusqu'à l'élaboration d'un cadre de relèvement en passant par l'appui aux estimations précoces de dégâts et aux analyses d'impact. Plusieurs tests de cette nouvelle approche ont eu lieu en condition opérationnelle depuis 2020, à la suite notamment de l'explosion dans le port de Beyrouth, des ouragans ETA/IOTA en Amérique centrale et du tremblement de terre en Haïti en août 2021.

Monsieur le Président,

La France souhaite remercier ses partenaires du Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CEOS), de la Banque Mondiale, de l'Union Européenne et du BAS et des autorités nationales partenaires pour leur engagement en faveur de l'approche prônée par le Recovery Observatory et se tient à leur disposition pour étendre et généraliser le dispositif.

Je vous remercie./.